

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le 10 août 2021 à 19 h 30. Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS

DM-21-12 – Dérogation mineure visant à permettre un frontage de lot de 22,86 mètres alors que l'article 31, du Règlement de lotissement n° 383-19, mentionne que le frontage simple minimal est de 30 mètres [...] pour les lots partiellement desservis à moins de 300 mètres d'un lac.

Le lot 3 980 667 se trouve en zone RR-1.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Lot 3 980 667 - rue Wilkinson, Dunham

Les personnes ou organismes intéressés pourront présenter leurs observations, par écrit, concernant cette demande de dérogation dans le cadre d'une consultation écrite de 15 jours qui sera tenue du 22 juillet au 5 août 2021. Les commentaires concernant cette demande de dérogation mineure doivent être acheminés par courriel à l'adresse info@ville.dunham.qc.ca, par la poste ou déposés dans la chute à courrier de l'entrée principale située au 3777, rue Principale, Dunham.

FAIT À DUNHAM, CE 21^E JOUR DU MOIS DE JUILLET 2021.



Maxime Boissonneault, Adm.A, CRHA, OMA, DMA
Greffier